



PROCURATION SPECIALE

L'an deux mille vingt-deux ;
Et le premier août ;

Par-devant Maître **YAO Brou Paul**, Greffier en Chef du Tribunal de
Première Instance de San Pedro, exerçant de plein droit les fonctions de Greffier-
Notaire au siège de ladite juridiction, soussigné ;

A COMPARU

Monsieur **DAOUDA KARAMOKO**, Président de la société coopérative avec
conseil d'administration dénommée « **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
BINKELEMAN DE BEREBY** » DITE **CA2B-COOP-CA** ;

Demeurant à San Pedro ;
De nationalité ivoirienne ;

Né le quatre janvier mil neuf cent quatre-vingt à San Pedro (REPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE) ;

Titulaire de la carte nationale d'identité N° CI000078912, établie le 13 août
2020 à Abidjan ;

Monsieur **DAOUDA KARAMOKO**, ci-après désigné « **LE
MANDANT** » ;

LEQUEL a déclaré, par les présentes, constituer pour Mandataire spécial :

Monsieur **KABORE KISWENDSIDA DIT PACOME**, demeurant à San
Pedro, majeur ;

De nationalité burkinabé ;

Né le douze juin mil neuf cent soixante-seize à Sourou (REPUBLIQUE DE
BURKINA-FASO) ;

Titulaire de la carte consulaire N° BF384003001001079087, établie le 29
janvier 2019 à Soubré ;

Monsieur **KABORE KISWENDSIDA DIT PACOME**, ci-après désigné
« **LE MANDATAIRE** » ;

AUQUEL il donne, par les présentes, tous pouvoirs à l'effet de, au nom et
pour le compte de la société coopérative avec conseil d'administration dénommée
« **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMAN DE BEREBY** » DITE
CA2B-COOP-CA :

- Signer les factures
- Retirer les chèques
- Effectuer les opérations financières, bancaires et administratives
pour la période de la campagne café-cacao 2021-2022 ;



Monsieur **KABORE KISWENDSIDA DIT PACOME** a déclaré accepter le mandat à lui donné par Monsieur **DAOUDA KARAMOKO**.

EN CONSEQUENCE

Représenter et défendre tout intérêt y afférent ;
Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, et généralement faire le nécessaire ;

DONT ACTE EN BREVET

Fait et passé à SAN PEDRO ;
En l'Etude du Greffier-Notaire soussigné ;
Les jour, mois et an sus-indiqués ;
Et après lecture faite, les parties ont signé avec le Greffier-Notaire.

CAZB COOP-CA LE MANDANT
Société Coopérative Agricole
Binkeleman de Béréby
Cel: 07 07 78 39 13 / 07 07 54 78 29

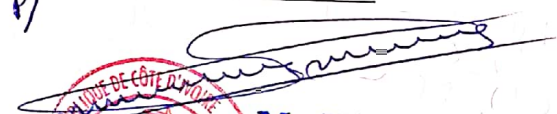

DAOUDA KARAMOKO

LE MANDATAIRE


**KABORE KISWENDSIDA
DIT PACOME**

LE GREFFIER-NOTAIRE




Me KOFFI Kouassi
Attaché des Greffes
et Parquets